

République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE
Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale
Au titre de l'année 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 29 novembre 2017 et en date du 31 mai 2018;

SUR la proposition du secrétaire général par intérim,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs en chef de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale au titre de 2018 :

1. ORAND Jean-Pierre
2. MAMIS Didier
3. CAMPOS Valérie
4. LE QUERE Claude
5. MARTINOT Stéphane
6. LARIVIERE Laurent
7. FERREIRA Bruno
8. THIEN-AUBERT Huguette
9. METAYER Marie-Laure
10. DEHOVE Alain
11. GUERIN Christine
12. BAUDIN Chantal
13. LANCELOT Renaud
14. PIRON Frédéric
15. CHALLEMEL DU ROZIER Luc

16. MESPLEDE Alain
17. MULNET Odile
18. RACE Catherine
19. MELIK-MINASSIANTZ Nathalie
20. DONGUY Marie-Pierre
21. HOUCHOT Alain
22. QUIRIN René
23. POIRSON Jean-Michel
24. BAZIN Laurent
25. GAUTHIER Jérôme-André

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, le **02 AOUT 2018**
Pour le ministre et par délégation



L'adjointe au chef du service
des ressources humaines

Laurence VENET-LOPEZ